



Québec

Bureau 2.36
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone: 418 528-7741
Télécopieur: 418 529-3102

Montréal

Bureau 18.200
500, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone: 514 873-4196
Télécopieur: 514 844-6170

PAR COURRIEL :

Québec, le 6 janvier 2020

Madame

Objet : Votre demande d'accès
N/Réf. : 1920056

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 16 décembre dernier, afin d'obtenir les renseignements suivants :

« Pouvez-vous me confirmer que la Commission d'Accès à l'Information du Québec (CAIQ) a transmis mes données personnelles à la firme SOM en rapport à ma demande d'accès à l'information du 28 octobre dernier et la réponse de Madame Marie Ouédraogo de la CAIQ du 29 octobre 2019 (pdf ci-joint)?

Pouvez-vous me confirmer que, sauf à la compagnie SOM (courriel de SOM du 11 décembre 2019 en pdf ci-joint), la Commission d'Accès à l'Information du Québec (CAIQ) n'a transmis mes données personnelles à aucune autre entreprise privée du Québec ou ailleurs? Si, non à quelle ou quelles autres entreprises la CAIQ a transmis mes données?

Enfin, pourriez-vous me fournir l'affiche pour l'offre publique de même que le contrat public avec la compagnie SOM pour cette étude de satisfaction à la clientèle de votre organisation? ».

En ce qui concerne les confirmations que vous demandez, je vous informe que la transmission de vos prénom, nom et adresse courriel à la firme SOM n'a aucun

lien avec votre demande du 28 octobre dernier, mais plutôt parce que vous avez déjà eu recours aux services de la section juridictionnelle de la Commission. Par ailleurs, je vous confirme que vos renseignements mentionnés ci-dessus n'ont été transmis à aucune autre entreprise privée du Québec ou ailleurs.

En ce qui concerne l'affiche pour l'offre publique de même que le contrat public avec la compagnie SOM, je vous informe que le contrat a été conclu de gré à gré comme le permet la réglementation applicable et qu'il n'y a pas eu d'affichage public. Par contre, nous vous transmettons une copie du contrat.

Toutefois, veuillez noter que certains renseignements ont été masqués conformément au paragraphe 1° de l'article 53 de la Loi sur l'accès et sur la protection des renseignements personnels¹. Ces informations constituent des renseignements personnels qui ne peuvent être communiqués sans le consentement des personnes concernées. Cet article va comme suit :

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

« Original signé »

Rémi Bédard
Direction de l'administration
Responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels

p.j. Avis de recours
Contrat de services professionnels 2019-09_caviarde

¹ RLRQ, c. A-2.1, la Loi sur l'accès.